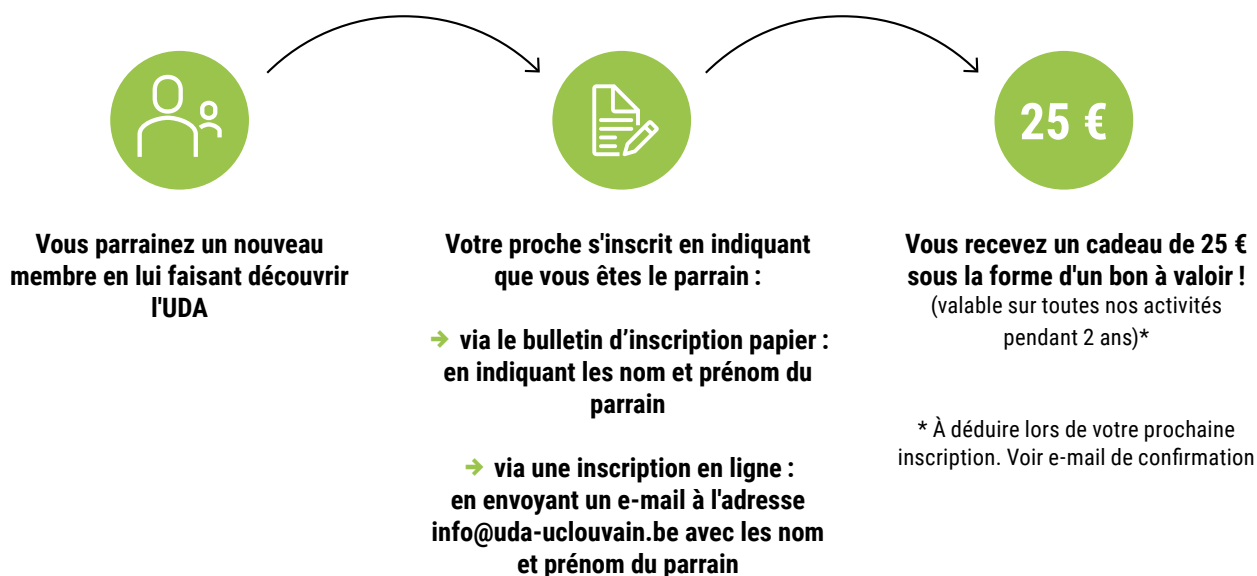


Parrainez vos proches !

Faites-leur découvrir les activités de l'UDA et recevez un cadeau de 25 € sous forme d'un bon à valoir.



Comment ça fonctionne ?



QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

1. La personne parrainée (filleul) ne doit jamais avoir été membre de l'UDA auparavant.
2. Le filleul doit se faire membre de l'UDA en payant sa cotisation annuelle.